

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Droit parcours Droit des activités numériques

Droit



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
2 ans



Composante
UFR de droit,
sciences
politiques et
sociales

Présentation

La technologie numérique est au cœur de toutes les problématiques juridiques actuelles, tant au niveau national qu'européen et international. Son usage requiert une approche pluridisciplinaire (droit, économie, histoire, sociologie et informatique).

Le Master permet d'appréhender notamment des matières telles que la cybersécurité, les blockchains, les logiciels prédictifs et le codage informatique.

Savoir-faire et compétences

L'acquisition pendant les quatre premières années du cursus des règles fondamentales de droit privé et de droit public est complétée en Master 2 par les compétences qui permettront aux étudiants diplômés d'exercer l'ensemble des métiers en lien avec le numérique, tant dans le secteur public que privé.

Sont en ce sens développées des mises en situation destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires des

étudiants : rédaction de dossiers thématiques, prises de parole en public, apprentissage du travail en équipe.

Admission

Conditions d'admission

Admission en Master 1 Droit des affaires ou Droit public général

(en vue de poursuite en M2 Droit des activités numériques) :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en droit (Licence 3) ou d'une Licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : le choix du parcours M2 Droit des activités numériques doit être indiqué au moment de la candidature en Master 1. Ce choix est définitif.



La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M2 Droit des activités numériques, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit des affaires et en M1 Droit public général au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

À l'issue de la première année de Master, l'inscription en deuxième année de Master dans le parcours M2 Droit des activités numériques est de droit lorsque la validation du Master 1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation de Master 2.

Intégration directe en Master 2 Droit des activités numériques :

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit des activités numériques peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master1) ou à dominante juridique ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par les responsables du M2 Droit des activités numériques qui proposent les admissions directes en M2 Droit des activités numériques au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

Modalités de candidature

Candidatures en M1 :

via le portail MonMaster: [🔗 https://www.monmaster.fr](https://www.monmaster.fr)

Candidatures au M2 :

via le portail e-candidat : [🔗 https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat](https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat)

Autres renseignements: [🔗 https://www.univ-paris13.fr/la-candidature/](https://www.univ-paris13.fr/la-candidature/)

Et après

Poursuite d'études

Le numérique modernise les métiers traditionnels du droit : notaire, avocat, magistrat, huissier, juriste d'entreprise. Il favorise également l'émergence de nouveaux métiers : délégué à la protection des données, responsable de la sécurité des systèmes d'information.

D'autres professions sont concernées : assurances, banques, legaltech, grande distribution et l'ensemble de la fonction publique.

Contacts



Contacts

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique

Guilhem Julia

Secrétariat pédagogique

Kim MANIKARAN

☎ 01 49 40 32 92

✉ m1prive.dsps@univ-paris13.fr

📍 Bureau H 209

Secrétariat pédagogique

Véronique VAN ESPEN

☎ 01 49 40 33 11

✉ m1public.dsps@univ-paris13.fr

📍 Bureau H 209

Secrétariat pédagogique

Magali Gaiotti

☎ 01 49 40 44 10

✉ m2num.dsps@univ-paris13.fr

📍 Bureau H 210

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

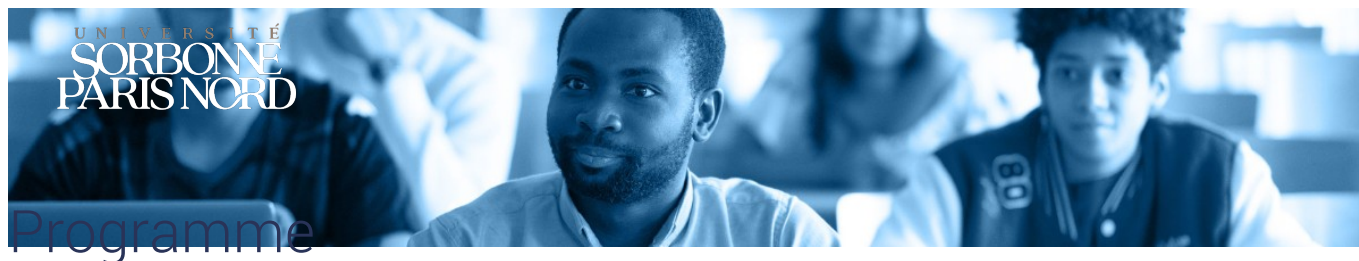
☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis



Organisation

Les étudiants choisissent entre le Master de Droit des affaires ou celui de Droit public général pour poursuivre en Master 2 Droit des activités numériques.

L'assiduité à l'ensemble des cours et le stage sont obligatoires. En première session, chaque matière fait l'objet d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, écrit ou oral, à la discrétion du responsable de cours. Une seconde session a lieu en cas d'ajournement à la première session et pour toutes les matières dont les notes sont strictement inférieures ou égales à 07/20.

Afin de permettre aux étudiants de bénéficier de stages longs (six mois au maximum) une session de rattrapage peut être envisagée.